|  |
| --- |
| **Réalisation de prestations d’assistance à la recherche opérationnelle d’emplois pour une population d’agents contractuels ayant exercé de hautes responsabilités au sein des services et entités relevant du périmètre budgétaire des services du Premier ministre** |

Cadre de réponse technique (CRT)

|  |  |
| --- | --- |
| Numéro de procédure | 24\_BAM\_025 |

**Généralités**

Le présent cadre de réponse technique doit constituer la structure de la réponse du soumissionnaire (devenant alors son mémoire technique). Il reprend les critères et sous-critères techniques qui font l’objet d’une analyse par le pouvoir adjudicateur, conformément au règlement de la consultation.

Les éléments du mémoire technique constituant la base de la réponse du soumissionnaire, tous les éléments qui y sont renseignés, mentionnés ou annexés ont valeur contractuelle.

Il est rappelé, conformément à l’article 2.1 du C.C.A.P., qu’en cas de contradiction entre les stipulations des pièces contractuelles du marché, le mémoire technique a une valeur contractuelle inférieure aux prescriptions du cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P) et du cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P) du bordereau des Prix unitaires (B.P.U) ou de l’acte d’engagement (A.E).

Le soumissionnaire doit répondre à l’ensemble des rubriques de ce document.

Le soumissionnaire recense ici les documents joints à sa réponse et indique à quel sous-critère de sa réponse ils sont reliés.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| N° document | Titre document | N° sous-critère | Commentaires |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

**Détail des sous-critères du Critère 1 : Valeur technique de l’offre (sur 60 points)**

**Sous-critère 1 : Méthodologies et outils (sur 40 points)**

Les éléments devant être détaillés sont :

* modalités de définition et de mise en œuvre du plan d’accès personnalisé à l’emploi, outils de recherche d’emploi,
* description de l’entrainement aux techniques de communication
* modalités d'accompagnement opérationnel en matière de recherche d'emploi pour le présent marché.

|  |
| --- |
|  |

**Sous-critère 2 : Moyens humains (sur 20 points)**

Les éléments devant être détaillés sont :

* présentation du correspondant unique et des intervenants prévus pour le présent marché,
* compétences, qualifications, diplômes, expériences et références de ces personnels, jugés au regard des CV fournis et des titres des personnes affectées à la prestation.

|  |
| --- |
|  |